



Le 26 août 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par messenger**

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd (« TCE ») de Bécancour en périodes de pointe  
Dossier Régie : R-3925-2015  
Notre dossier : R050893 EF

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la traduction française du Protocole d'entente entre Hydro-Québec et TransCanada Energy Ltd (B-6). La version intégrale de ce document est déposée sous pli confidentiel.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint l'affidavit d'un représentant de Gaz Métro au soutien de l'ordonnance de confidentialité requise par le dépôt sous pli confidentiel des ententes finales portant les cotes B-27 et B-28. Vous trouverez également l'affidavit au même effet du représentant de TCE que nous avons omis d'inclure dans notre envoi du 24 août dernier.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

**Éric Fraser**

ÉF/sg